GRAND ORAL
MODE D'EMPLOI

VOTRE GRAND ORAL

Coefficient 10
en voie générale

Coefficient 14
en voie technologique

20 min
de préparation

20 min
d'épreuve orale

3 objectifs

- Apprendre à vous exprimer en public de façon claire et convaincante.
- Évaluer vos capacités d'argumentation, votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole et votre force de conviction.
- Utiliser vos connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

5 conseils

1. **Je prépare l'épreuve :** déroulement, objectifs, jury… Je sais ce qui m'attend et ce que l'on attend de moi.
2. **Je travaille mes sujets :** je choisis mes questions, ma présentation ; je mémorise l'essentiel de ma présentation ; je précise mon projet d'avenir.
3. **Je prépare l'échange avec le jury :** j'anticipe les questions possibles en préparant mes réponses ; j'apprends à gérer le silence entre les phrases ; j'anticipe les moments où je ne saurai pas répondre en prévoyant comment réagir.
4. **Je me prépare physiquement et mentalement :** j'apprends à gérer mon stress et ma concentration avec des exercices de respiration ; je trouve la bonne posture ; je prends conscience de ma gestuelle et je la maîtrise ; je rends mon propos vivant.
5. **Je m'entraîne :** seul et/ou avec les autres, j'apprends à gérer mon temps ; je prends conscience de mes qualités et de mes limites ; je m'appuie sur mon expérience pour progresser et construire un projet ; je m'habitue à faire l'exercice devant le regard des autres ; j'accepte la critique pour progresser.

LE JURY

→ Il ne peut s'agir de vos professeurs.
→ 2 professeurs dont 1 enseignant dans l'une de vos spécialités (en voie générale) ou la spécialité de votre série (en voie technologique) et 1 autre professeur.

PHASE PRÉPARATOIRE
20 min

Durant l'année scolaire vous avez préparé 2 questions avec vos professeurs ou d'autres élèves.

Voie générale : ces questions portent chacune sur un ou deux de vos enseignements de spécialité.
Voie technologique : elles s'appuient sur une des spécialités de votre série.

Juste avant l'épreuve, le jury choisit une de ces questions que vous préparez en 20 minutes. Vous pouvez créer un support (carte, graphique, schéma, etc.) pour le jury. Celui-ci n'est pas évalué. Votre exposé se fait sans note.

PHASE 1 : PRÉSENTATION
5 min debout

Vous expliquez pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez votre réponse.

PHASE 2 : ÉCHANGE AVEC LE JURY
10 min debout ou assis

Le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous permettre d'approfondir votre pensée. Ce temps d'échange met en valeur vos connaissances liées au programme des spécialités et vos capacités d'argumentation.

Des aménagements sont prévus pour les élèves en situation de handicap.

PHASE 3 : ÉCHANGE SUR VOTRE PROJET D'ORIENTATION
5 min debout ou assis

Vous expliquez en quoi la question traitée a éclairé ou non votre projet de poursuite d'études ou votre projet professionnel.

Vous parlez des étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, spécialités, etc.) et de votre projet post-bac.

Le jury est attentif à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

QUELLE EST LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE ?

Contrôle continu

40 % de la note finale

Bulletins scolaires
de 1re et Tle

→ **10 %** de la note finale

Épreuves communes
de 1re et Tle

→ **30 %** de la note finale

- **Histoire-géographie** (coef 5)
- **Langue vivante A** (coef 5)
- **Langue vivante B** (coef 5)
- **Enseignement scientifique** (coef 5)
- **1 enseignement de spécialité** suivi uniquement en 1re (coef 5)
- **Éducation physique et sportive** (coef 5)

Épreuves finales

60 % de la note finale

- Épreuves anticipées en 1re : **français écrit** (coef 5) et **oral** (coef 5)
- **2 enseignements de spécialité** suivis en Tle (coef 16 chacun)
- **Philosophie** (coef 8)
- **Grand oral** (coef 10)

LYCÉE POLYVALENT PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

Des projets pour tous, la réussite de chacun.

03 84 53 10 00

625, avenue de Gottmadingen B.P. 80113
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX

lyc.victor.champagnole@ac-besancon.fr

baccalauréat général

Enseignement de spécialité

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

INTERNAT

PORTES OUVERTES
en ligne

SAMEDI 27 février 2021
de 8h30 à 12h30

W•E•B•I•N•A•I•R•E

ACCÈS AUX SALLES VIRTUELLES PAR NOTRE SITE INTERNET

LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

L'avenir se construit ici.

enseignement de spécialité E.D.S. en 1ère et en Tale

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- 4h00 en première
- 6h00 en terminale

Vers quelles études supérieures ?

http://www.horizons21.fr/

onisep HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Seconde générale et technologique

Première générale | Première technologique

➔ **Renforcer et approfondir la maîtrise des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique.**

➔ **Cet enseignement de spécialité éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.**

➔ **Il apporte une culture économique, sociologique et politique solide :**

- **en combinant les approches microéconomiques et macroéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie,**
- **en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales.**

OBJECTIF :

Fournir les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux, économiques et politiques à différentes échelles (micro et macro) en articulant théorie et pratique (enquêtes…) pour rendre compte de façon rigoureuse de la réalité sociale et mettre en question les idées reçues.

CONTENU :

- Science économique : *les marchés, le financement de l'économie, la monnaie*
- Sociologie : *la socialisation, les liens sociaux, la déviance*
- Science politique : *l'opinion politique, le vote*
- Regards croisés : *la protection sociale, l'organisation et la gouvernance des entreprises*

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information à partir de documents de diverses natures ;
- analyse et mobilisation des données à partir de documents de diverses natures ;
- construction d'une argumentation et d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- élaboration de problématiques (dissertation).

Quelles modalités d'évaluation ?

► L'évaluation comprend :

- une épreuve en *contrôle continu* en première (coefficient 5) ou une épreuve finale en terminale (coefficient 16) ;

- une épreuve obligatoire orale terminale de 20 minutes préparée pendant le cycle terminal, qui porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat (coefficient 10) ;

- la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).

Une option supplémentaire en terminale ?

► En plus de leurs enseignements obligatoires (communs et de spécialité), les élèves de terminale volontaires peuvent choisir un de ces trois enseignements optionnels possibles, d'une durée de 3h00 par semaine :

- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première mais pas en terminale* ;

- MATHÉMATIQUES EXPERTES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première et en terminale ;*

- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN : choix possible en complément de toutes les spécialités.

► Les notes obtenues dans cette option de terminale participent de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).